

Les ambassadeurs du bien vivre ensemble en formation au collège Boris Vian

Le 6 décembre, les élèves volontaires du collège Boris Vian commençaient leur formation d'ambassadeurs du bien vivre ensemble, dans le cadre du dispositif PHARE.

Le dispositif PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges, généralisé à tous les établissements scolaires à la rentrée 2021, et qui fonctionne autour de huit piliers : Mesurer le climat scolaire. Prévenir les phénomènes de harcèlement. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement. Associer les parents et les partenaires, et communiquer sur le programme. Mobiliser les instances de démocratie scolaire : Conseil de Vie Collégienne (CVC), Conseil pour la Vie Lycéenne (CVL), et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement. Suivre l'impact de ces actions. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

En pratique, des actions sont mises en place tout au long de l'année scolaire, comme : La formation d'une communauté protectrice autour des élèves. soit cinq personnels ressources au minimum par collège, formés à leur prise en charge en cas de situation de harcèlement, à l'aide de la méthode de la "Préoccupation partagée (MPP)". Cette méthode non- blâmante se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation. La rédaction et la mise en œuvre d'un protocole de prise en charge des situations de harcèlement. Dix heures d'apprentissage par an, du CP à la Troisième, consacrés à la prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves. La sensibilisation des familles et des personnels, et enfin la formation d'élèves ambassadeurs, dans les collèges.

Vingt-cinq volontaires

Au collège Boris Vian, ce sont vingt-cinq élèves, tous volontaires, qui assistaient à la première réunion de travail des ambassadeurs, de la sixième à la troisième. Encadrés par les membres du groupe ressources : Stéphane Deshayes, Conseiller principal d'éducation (CPE), Christine Bourgault, infirmière, Charlotte Pottier, assistante sociale, San-

drine Joubon, professeure documentaliste, Vincent Bardaud gestionnaire, le groupe étant coordonné par Karine Gau, Principale du collège. Stéphane Deshayes présente la matinée de formation : " **Les élèves vont visionner une vidéo présentant une situation de harcèlement, puis nous allons en parler ensemble**".

Quand un cas de harcèlement est signalé, le groupe ressource se réunit, puis pose un diagnostic, afin de différencier une situation de harcèlement d'une petite taquinerie ponctuelle et rapidement disparue. Suivant le degré d'importance, le dispositif de "pré-occupation partagée" sera mis en marche, et le groupe ressource cherchera la solution qui convient. " **Les ambassadeurs sont là pour nous alerter, et seront informés de la suite que nous donnerons aux comportements signalés. Nous devons créer une cohésion**". Karine Gau, Principale du collège a remercié les élèves pour leur implication : " **Je suis très heureuse de vous recevoir dans le cadre de cette formation PHARE. Tous les établissements scolaires rentrent dans le dispositif, mais nous avons décidé de l'installer dès l'année dernière. Cependant, votre mission ne s'arrête pas quand vous franchirez cette porte. Votre comportement devra être exemplaire**".



Les jeunes ambassadeurs du bien vivre ensemble et les membres du groupe ressources